

AGREMENT CFA 200 (ex CFA 140-141)

Cette UE s'inscrit en effet dans la poursuite de la licence professionnelle PME-PMI et du titre de Responsable Comptable. Elle suppose que soient validés les prérequis délivrés par les UE CFA 105-106 Comptabilité financière des sociétés et CFA 127-128 Comptabilité approfondie de l'entreprise.

L'inscription à cette UE est subordonnée à l'envoi de justificatifs. Il est donc nécessaire de **faire parvenir un dossier papier comprenant** :

- ▬ Une lettre de motivation précisant les coordonnées de l'auditeur/trice et son CV,
- ▬ Les attestations de réussite :
 - des UE CFA 115 (ou des ex CFA 105-106) **ainsi que** des UE CFA 120 (ou des ex CFA 127-128),
 - **ou** les attestations de réussite des UE équivalentes du DCG/DGC Comptabilité approfondie **et** Finance d'entreprise (note supérieure à 10/20).

En l'absence de ces justificatifs, les attestations d'UE **réellement équivalentes** pourront être éventuellement communiquées.

Ce dossier papier est à faire parvenir auprès de Madame Véronique Dejardin et à l'attention de Madame Chambost et de Monsieur Doriol, Service pédagogique CCA, A 408, 40 rue des jeuneurs, 75002 PARIS. (Aucun dossier par mail ne sera accepté).

Ces dossiers devront parvenir le jeudi 22 septembre 2016 dernier délai, le premier cours ayant lieu le mardi 27 septembre 2016.

Une liste des auditeurs agréés par décision de jury sera directement communiquée à la scolarité du Centre de Paris. Les auditeurs agréés recevront une information par mail pour réaliser le paiement afférent auprès de la scolarité.

La direction de l'équipe pédagogique CFA